L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN 2 DÉCEMBRE.

FRANCE.

DISCUSSION DE LA LOI ÉLECTORALE.

Discours de Gambetta.

Voici le compte-rendu analytique du discours prononcé par Mr Gambetta dans la séance du 11 novembre, en réponse à Mr Dufaure, garde des sceaux, sur la question du mode de scrutin.

M. Gambetta.—Le puissant orateur qui descend de cette tribune disait en terminant son discours, que personne ne peut augurer quel sera le résultat des élections prochaines, parce qu'il y a un voile qui nous sépare de la vérité qui sortira des urnes.

Il n'y a pas de voile entre le pays et nous. (Bruit à droite.) Oui, vous savez très bien où est le pays, ce qu'il veut et ce qu'il se prépare à faire d'une manière définitive.

Le voile! il n'a été mis devant les yeux de l'honorable garde des sceaux que par une administration incohérente et hostile aux institutions existantes. (Bruit à droite. — Applaudissements à gauche.) Quoi, on ignore quelles sont les pensées qui sollicitent, qui travaillent le pays, et c'est quand on révèle une pareille cécité politique (Bruit à droite) qu'on vous propose de vous embarquer vers l'inconnu?

J'aurais compris, pour ma part, que le gouvernement vînt dire: "Avec le scrutin d'arrondissement, voilà ce que nous obtiendrons." (Rires à droite.)

Quand on discute, ici, sur le meilleur mode d'interrogation du pays, c'est qu'on prévoit sans doute quelle sera la nature de la réponse.

Au lieu de faire abus des citations et des opinions des publicistes, pourquoi ne pas faire simplement appel à nos propres souvenirs, à tout ce que nous savons des candidats qui se présenteront dans notre département ou dans notre arrondissement?

M. le garde des sceaux vous a dit: "Ce n'est pas à la suite des échecs électoraux que nous avons proposé le scrutin d'arrondissement, c'est sous le gouvernement de M. Thiers, et nous l'avons présenté parce que nous considérons ce système comme un élément de conservation."

Oui, il est vrai que c'est M. Dufaure qui a proposé le scrutin d'arrondissement en 1873. Mais il oublie qu'à ce moment on nous proposait une seconde Chambre élue par le suffrage universel direct. (Très bien! très bien! à gauche.) Alors on pouvait comprendre que, par voie de conciliation, certains républicains du centre gauche acceptassent le scrutin d'arrondissement pour la Chambre des députés.

Mais vous avez rompu l'harmonie, et dès lors nous pouvons dire que votre scrutin d'arrondissement ne serait plus qu'une clause léonine.

Pour prouver que le scrutin de liste est oppresseur des masses, M. le garde des sceaux a apporté ici l'exemple de l'élection de M. Barodet contre le regretté M. de Rémusat. Il a ajouté: C'est l'autorité, la science, l'expérience qui se sont trouvées écrasées par le scrutin de liste.

Autant de mots, autant d'erreurs. (Bruit à droite.)

L'honorable M. Barodet n'a pas été nommé par le scrutin de liste, mais avec le scrutin départemental uninominal. S'il y eût eu deux, trois candidats à nommer, M. de Rémusat aurait été élu aussi.

Mais il y a eu dans le département de la Seine une élection au scrutin de liste. C'était le 2 juillet 1873, la liste des comités dits conservateurs a passé, sauf cinq noms, et je venais sur la liste des élus entre M. de Plœuc et M. le ministre de la guerre.

Quant à l'argument tiré de l'illustration de la personne, je répondrai qu'il y avait une question politique qui primait toutes les candidatures. M. Barodet était venu de Lyon, oui, mais pourquoi? Parce qu'au mépris des engagements pris dans une commission parlementaire, M. de Goulard avait porté atteinte aux franchises municipales de la ville de Lyon.

Il était nécessaire de donner à cette politique une leçon. (Très bien! très bien! à gauche!) Il fallait faire prévaloir, au prix même du sacrifice d'amitiés personnelles, l'expression du sentiment de la nation et montrer que même sur la tête d'un Français obscur, celle-ci sait affirmer et signifier ses volontés.

L'honorable ministre de la justice a dit que chaque canton, qu'il soit plus ou moins populeux, ne nommait qu'un seul représentant au conseil général. Il n'y a aucune analogie entre la représentation cantonale et la représentation politique.

En matière d'élections législatives, on ne peut laisser en dehors du scrutin aucune fraction de la population, parce que, par le vote de l'impôt et du service militaire, cette représentation engage tous les citoyens.

Enfin, est-ce sérieusement qu'on peut conclure, parce que l'égalité mathématique est impossible à observer, qu'il faut choisir le système qui s'en éloigne le plus? (Très bien! très bien! à gauche.)

On vous a fait un tableau des maléfices, des tyrannies, des abus qu'entraîne le scrutin de liste. Mais où et quand, depuis cinq ans, avez-vous découvert et révélé ces mystérieux agissements de je ne sais quelle Sainte-Vehême électorale?

Deux des députés sont entrés dans cette Chambre sous le nom de radicaux. Je ne vois pas, toute opinion mise à part, qu'ils aient inspiré une grande terreur à leurs collègues, et si la France pouvait voir nos relations dans les couloirs entre membres des groupes les plus opposés, elle serait rassurée sur ce péril de supporter une tyrannie occulte dont on cherche à l'effrayer. (Très bien! très bien! à gauche.)

Il faut laisser de côté ces tableaux de fantaisie, et si quelque chose doit nous consoler de bien des défaillances, c'est de voir combien la démocratie française a progressé, depuis cinq ans, en moralité, en sagesse, en intelligence. (Applaudissements à gauche.)

Est-ce sérieusement que vous parlez de cette tyrannie de comités fantastiques? Mais ces comités, ils sont formés de conseillers municipaux, de conseillers généraux, de députés qui proposent au suffrage universel le choix des plus vaillants et des meilleurs. Il faut renoncer à ces récriminations qui sont une calomnie contre le pays devant l'Europe.

Quoi! on proclame le scrutin de liste comme souverain aux heures de péril social, on y voit un merveilleux instrument de relèvement pour une nation qui, dans un effort sublime, veut refaire la patrie avec le génie même de ses enfants. (Applaudissements à gauche.), et ce moyen libérateur deviendrait stérile et dangereux aux heures de paix, parce que nous sommes enfin un peuple reposé sous l'égide d'une Constitution! (Applaudissements prolongés à gauche.)

Quelle contradiction! mais—je le confie cet argument à votre patriotisme — sommes-nous exempts de périls dans l'avenir? Et, s'il est vrai de dire qu'une Assemblée vigoureuse et puissante ne peut être constituée que par le scrutin de liste, plus que jamais il est nécessaire d'y recourir. (Mouvement. Applaudissements répétés à gauche.)

Ce n'est pas tout. M. le garde des sceaux croit que le scrutin de liste supprime les rapports entre l'électeur et l'élu. Comment! mais M. Dufaure, qui raille le mandat impératif, fait des rapports entre l'électeur et l'élu un tableau qui ressemble singulièrement au mandat impératif.

Eh quoi! on ne peut pas, avec le scrutin de liste, rendre des comptes à ses électeurs! Mais vous oubliez donc les discours de Dompaire, de Stors! (On rit.) Dans le département de Seine-et-Oise, la députation, renouvelée quatre fois, ne rend-elle pas des comptes pour ainsi dire hebdomadaires. (Rires.)

C'est le scrutin de liste qui assure ces deux choses précieuses: le droit de l'électeur et la liberté de l'élu. (Très bien! très bien! à gauche.) Oui, quand il est l'élu de 200,000 électeurs, le député n'est pas à la chaîne, il n'est pas le commissionnaire de ses électeurs, comme on l'a vu trop souvent. (Rires et approbations à gauche.)

Au contraire, quand vous aurez découpé la France en petites circonscriptions de 15,000 électeurs, dont un tiers s'abstiendra, dont trois ou quatre candidats se disputeront le reste, que sera votre député, sinon le fondé de pouvoirs d'une poignée de Français? (Nouvelle approbation à gauche.)

L'honorable préopinant a parlé des électeurs qui passent leur vie sans autre horizon que celui qui s'étend de leur maison à leur champ. Mais si c'est là une catégorie de gens réputés incapables, c'est la moitié de la France. Grâce à Dieu, il y a dans ces paysans plus de bon sens que vous ne croyez; ils savent ce que vaut un bon gouvernement. Ils forment la réserve de la démocratie.

Tous les jours leur éducation se forme. Vous pourrez vous ingénier contre le suffrage universel, ce torrent, comme vous l'appelez, que vous voudriez perdre dans les sables. Malheureux! il en a submergé bien d'autres que vous. (Très bien! à gauche.)

Ce suffrage universel, devant lequel vous allez vous représenter, vous recevra avec reconnaissance, parce que vous avez relevé le pays, mais aussi avec quelque défiance, parce qu'il n'a pu reconnaître dans l'Assemblée aucun parti décidé à favoriser l'avènement de la démocratie.

Avec le suffrage universel, il faut marcher avec confiance, et le scrutin d'arrondissement, c'est la défiance du suffrage universel. (Applaudissements à gauche.)

Qui donc s'est plaint du scrutin de liste, qui vous a élus? La plainte qu'on a pu entendre est née dans des conspirations de salon.

Il est inouï de porter la main sur une institution si éprouvée sans aucune espèce de prétexte. Quand sous le gouvernement de Juillet on se plaignait du régime censitaire, il y avait une agitation; il a même suffi d'une agitation à coups de fourchettes pour avoir raison de ce régime. (Rires et applaudissements à gauche.)

Il y avait alors un mouvement d'opinion soulevé par la corruption et les scandales que favorisait le scrutin d'arrondissement. On avait pourtant alors la responsabilité ministérielle, ce mensonge, comme dit P.-L. Courier, à l'usage des gens forts pour faire des dupes.

Dans les élections par département, ces scandales ne sont plus possibles: l'influence des préfets ne peut rien contre un million d'électeurs. Et qu'on ne dise pas que les électeurs obéissent au mot d'ordre des comités.

M. le ministre de l'intérieur a pu raconter à ses amis et même à cette tribune qu'il y avait sur toute la surface de la France une organisation de comités si puissante que personne, hormis nous, ne passerait.

Il a voulu fortifier son roman par quelques preuves judiciaires. Il avait chargé des magistrats de l'ordre administratif de rechercher les traces de cette organisation qui menaçait l'ordre, la religion, la propriété, la famille......et les ministres. (Rires et applaudissements à gauche.)

Une enquête a été ordonnée, et après des fouilles faites par les magistrats administratifs, après des instructions dans lesquelles la justice ne risqua qu'un doigt ou deux, on saisit enfin deux tronçons de l'hydre, l'un était à Lyon, l'autre à Marseille. Il n'y avait qu'un malheur: l'hydre était entretenue par la préfecture, c'était une hydre en condition. (Rires et applaudissements à gauche.)

Je n'entreprendrai pas le narré de cette affaire; la France s'en est égayée pendant les vacances. (Très bien! très bien! à gauche). Cependant on arriva à une situation telle qu'il fallut que le ministre se séparât des *impressarii* en mélodrame. La pièce a été sifflée, mais les acteurs restent. (Rires à gauche.)

M. Buffet, ministre de l'intérieur.—Les prévenus ont été condamnés.

M. Gambetta.—Prenez un jour, le jour que vous voudrez, monsieur le ministre, pour expliquer à l'Assemblée, ce que vous n'avez pu expliquer devant la commission de permanence, que la parole d'honneur de Coco est devenue un argument. (Rires à gauche.)

L'épouvantail est démodé.

Je n'ignore pas qu'il y a dans l'Assemblée et au dehors un parti qui a ou qui paraît croire qu'il a un intérêt prépondérant au scrutin d'arrondissement, et c'est là que se trouve le nœud de la question. De tous les partis qui sont hostiles au scrutin de liste, un seul est acharné: ce n'est pas le parti légitimiste, ce n'est pas le parti bonapartiste, ce n'est pas le parti républicain, c'est.... l'autre. (On rit.)

Cet autre est reconnaissable à deux caractères: constitutionnel le 29 février—pas le 25—il voudrait bien être dynastique sous le régime républicain.

Eh bien! même avec le scrutin d'arrondissement, je n'hésite pas à le dire—malgré le voile dont parlait M. Dufaure—ce parti est sans avenir. Ses chefs eux-mêmes sont fixés sur cet avenir; seulement ils se disent: "Il faut se réserver pour un en-cas, nous avons changé déjà une révolution en nourrice." (Rires et applaudissements à gauche.)

Ces calculs sont puérils. Les chefs de ce parti, après s'être promenés de la monarchie traditionnelle à la monarchie constitutionnelle, après avoir traversé le septennat impersonnel, personnel, pour arriver à la république forcée (Très bien! très bien!—Applaudissements à gauche,) ces chefs, dis-je, ont pensé qu'il fallait persuader à leurs amis qu'il y avait un péril secret à ne pas voter le scrutin d'arrondissement.

La vérité vraie, c'est que le corps d'armée qui suivra de tels docteurs sera écrasé entre les deux partis qui se partagent le scrutin de liste.

Vous admirez la fertilité de l'Empire et ses victoires électorales. Vous voudriez les lui prendre (Rires à gauche), vous imitez le procédé, mais vous n'avez pas la manière de vous en servir. Vous avez pris, il est vrai, tous ses fonctionnaires, mais ils n'opèrent pas pour vous. (Applaudissements et rires à gauche.)

Grâce à la persuasion des uns et à l'éloquence des autres, il y aura un grand nombre de membres qui voteront le scrutin d'arrondissement; il y en aura un petit nombre qui en profiteront. J'espère qu'au moment du vote vous vous débarrasserez des sophismes qu'on a accumulés sur cette question. Quant à moi, puisque c'est là le sort que la politique a fait au parlement, je termine en déposant une demande de scrutin secret. (Applaudissements prolongés à gauche.—L'orateur, en retournant à son banc, reçoit des félicitations.)

Le Dr. G. P. MALONEY,

150........Rue du Canal.........150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 23nov—

FREDERIC SAHUQUÉ,

Chirurgien Dentiste de la Faculté de Paris et de la Havane.

OFFRE ses services dans toutes les parties concernant sa délicate et difficile profession. Au courant de tous les progrès constatés jusqu'à ce jour, aussi bien dans la partie scientifique que dans la Prothèse Dentaire, il possède un appareil pour faire les extractions les plus difficiles sans douleur, et emploie dans ce but l'Anesthésie Locale qui n'a aucune suite fâcheuse. Il garantit les aurifications, forme les parois des molaires ou autres, soit avec de l'or ou de la pâte de platine, pose avec la plus grande perfection les dentiers artificiels en plaque métallique ou en Gutta Percha. Ses prix sont conventionnels et d'une exiguïté contre laquelle personne autre ne pourrait lutter. Heures de consultation et opérations de 8 heures à midi et de 2 à 5 h.

Nota—Calme les douleurs dentaires les plus aiguës par le moyen d'une préparation à lui connue.

Rue Royale No 71.

12nov—2m Entre Conti et Bienville

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

13déc—1an Nouvelle-Orléans

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11........rue du Camp.........11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 18nov 5—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans. CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 13juin—4m

ORDONNANCE GRATUITE

pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiumnie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption:

S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.

Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance. 7juill—1an

Liquidation! Liquidation!

E. F. MIOTON,

No 47 rue Royale.

Faïences! Porcelaines! Verreries!

PLAQUÉS et ARTICLES DE MÉNAGE.

Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au-dessous du coût mon STOCK entier de marchandises consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles de ménage, articles pour familles, hôtels, restaurants, bateaux, etc.

J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner soit en gros, soit en détail à bien meilleur compte.

Je disposerai à l'amiable du contenu de mon magasin pour du comptant à vil prix jusqu'au 20 mars prochain et à partir de cette date je liquiderai le reste à l'encan par le ministère de Mr. Jno. G. Monrose, encanteur.

6sept—3m. E. F. MIOTON.

BALANCES DE FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

21 fév—1an

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez moi ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 21fév—

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 102. On prend des pensionnaires à prix modérés. 5 août—4 m—17 Mar J

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.

Entrée privée, 62 rue Conti.

PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 9juin—6m

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

Jeudi soir 2 décembre 1875.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION.

COMPAGNIE DE DALY DE LA 5me AVENUE

COMPAGNIE DE DALY DE LA 5me AVENUE

Le grand drame moderne traduit et arrangé par Augustin Daly—Les

DEUX ORPHELINES	DÉCORS SPLENDIDES.
DEUX ORPHELINES	
DEUX ORPHELINES	COSTUMES RICHES.
DEUX ORPHELINES	
DEUX ORPHELINES	GRANDS ACTEURS.
DEUX ORPHELINES	
DEUX ORPHELINES	BEAU COUP-D'ŒIL.
DEUX ORPHELINES	
DEUX ORPHELINES	EFFET ÉCLATANT.
DEUX ORPHELINES	
DEUX ORPHELINES	
DEUX ORPHELINES	

LES DEUX ORPHELINES.

LES DEUX ORPHELINES.

LES DEUX ORPHELINES.

LES DEUX ORPHELINES.

LES DEUX ORPHELINES EN MATINÉE SAMEDI.

LES DEUX ORPHELINES EN MATINÉE SAMEDI.

Prix populaires.—On peut retenir des places en avance. 2déc—1t

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 5 DÉCEMBRE 1875.

GRANDE MATINÉE

—DONNÉE PAR LE—

CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS

avec le gracieux et obligeant concours de **Madame Vezian, Mlles Eve Dablesteen et Alphonsine Godin.**

au bénéfice de l'Asile du Bon Pasteur.

et sous le patronage de mesdames

Mme V. Capdevielle,	Mme George Binder,
Mme Edouard Forstall,	Mme Anatole Villeré,
Mme Numa Dufour,	Mme Georges S. Olivier,
Mme Neuville Bienvenu,	Mme Paul Blanc,
Mme Paul Bertus,	Mme Goldwaite,
Mme Ernest Peuch,	Mme Clément Blancq,
Mme Alfred Wiltz,	Mme T. Sommes,
Mme A. Simms,	Mme Blois,
Mme Isaacson,	Mme A. Grima,
Mme R. Pitot,	Mme S. Legardeur,

PROGRAMME.

Les Vivacités du Capitaine Tic,

Comédie en 3 actes, par MM. E. Labiche et Ed. Martin.

—DISTRIBUTION:—

Horace Tic, (capitaine de cavalerie)....MM John Davis
Désambois....Ed. J. Dupaquier
Célestin Magis....L. N. Baquié
Bernard (domestique du capitaine)....P. A. Gomez
Un invité....V. Foulon
Baptiste....Em. Ecuyer
Madame de Guy-Robert....Mme Vezian
Lucile (sa nièce)....Mlle Eve Dablesteen

Le spectacle commencera par:

Le Piano de Berthe,

Comédie en un acte, mêlée de chant.

—DISTRIBUTION:—

Frantz....Mr H. B. de L'Etang
Berthe....Mlle Eve Dablesteen
Julie....Mlle Alphonsine Godin
Un domestique....Mr J. E. Bonneval

L'Orchestre sous la direction de **Mr Aug. Davis.**

Les portes seront ouvertes à 11 heures A. M.
On commencera à MIDI PRÉCIS.

Prix du billet....50 sous.

NOTA.—On peut se procurer des places réservées en s'adressant au contrôle de l'Opéra le vendredi et samedi (3 et 4 décembre) de 11 heures A. M. à 2 P. M., et le jour de la représentation à l'ouverture des Bureaux de 10 A. M. à midi.

28 nov—

Bureau de la compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 125 rue Commune.—Nouvelle-Orléans, le 30 novembre 1875.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 13 décembre 1875, de midi à 2 heures, au bureau de la Compagnie, No 125 rue Commune. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 30 nov—au 13d.

Banque du Sud—Nile-Orléans, 26 novembre 1875.—Une élection de directeurs de cette banque, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le 6 décembre 1875, de midi à 1 heure de l'après-midi. J. GARR, Caissier. 26nov au 6déc

Banque du Canal de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 16 novembre 1875.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette institution, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, angle des rues Camp et Gravier, le DEUXIÈME LUNDI de décembre prochain, (le 13 décembre), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CH. JUMONVILLE, Caissier. 21 nov—au 13déc.

Bureau du Firemen's Insurance Company, (Compagnie d'Assurance des Pompiers)—Nile-Orléans, 24 novembre 1875.—Conformément à l'article IV de la Charte, avis est donné aux actionnaires qu'une élection de dix-huit directeurs, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le LUNDI, 6 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. R. H. BENNERS, Secrétaire. 25 nov—au 6 déc.

Banque d'Amérique.—Nile-Orléans, 15 novembre 1875.—Avis est donné aux actionnaires que l'élection de treize directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de cette banque, le 15 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. EDGAR HINCKS, Caissier. 20nov—1m.

Bureaux du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1875.—Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu, au No 25 de la rue Carondelet, à 7 heures du soir, SAMEDI 11 décembre 1875, à l'effet de voter sur la réduction du Capital Actions, et sur d'autres mesures à prendre. Par ordre de la direction. A. BENJAMIN, Secrétaire. 17nov—au 11 déc.

Bureaux du New-Orleans Credit Foncier Association—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette société, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, que les actionnaires qui n'ont payé qu'une partie de leurs actions, soient avertis de payer en plein, d'ici au 31 décembre 1875, le reste de ce qu'ils doivent, sinon leurs actions seront déclarées forfaites conformément à la charte de cette compagnie. 22oct—au31déc A. SAULET, Secrétaire.

Département des Finances,

Hotel de Ville.

Nile-Orléans, 5 novembre 1875.

DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au mercredi, 22 décembre, à midi, pour l'échange de trois mille huit cents (3,800) bons à prime, tirés, avec leur valeur et intérêt sur la Place, pour d'anciens bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton.

Les enchères devront indiquer la classe des bons et le montant des coupons échus, qui devront être attachés, ou, en l'absence de coupons, le montant de l'intérêt de ceux ci jusqu'en janvier 1876, et toutes les offres devront couvrir les bons et l'intérêt.

Tous les anciens bons échangés seront conservés intacts jusqu'à ce que les bons à prime soient rachetés par des primes.

Les propositions devront être adressées aux commissaires de la dette consolidée et endossées "propositions pour l'échange de bons."

Le droit de rejeter toutes les enchères est réservé. ED. PILSBURY, Administrateur. 6nov—2 f p.s. jus. 22 déc '75

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas. JAMES B. GUTHRIE, agent. 5mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres, des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures. Président, EDGAR LARUE. 11 sin75—1an

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire. Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis. 6oct—1an

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 12janv—6m

Commercial Restaurant,

107........Rue de la Douane........No 107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 6oct75—1an

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme Matthey.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Collége Commercial de Dolbear

203........Rue du Canal........203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 3 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français, d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N.B.—Privilége d'élève à vendre.

31janv—1anMJD

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON, 18janv—1 an t.t.s.l. coin Dauphine et St-Louis

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

JEUDI, 2 décembre et jusqu'à nouvel ordre, la grande pièce à sensation parisienne, intitulée: LES DEUX ORPHELINES,

Traduite d'après le français par un monsieur de cette ville. Ce drame, des plus jolis et des plus excitants a été joué à Londres, à New York et dans d'autres villes sous le titre des TWO ORPHANS.

MISS MINNIE PALMER a été engagée pour remplir le rôle de LOUISE, l'Orpheline aveugle.

SAMEDI, 4 décembre, première matinée des DEUX ORPHELINES.

MERCREDI, 8 décembre.—BARRY SULLIVAN.

Location des places commencée.

1déc—

Théâtre St.-Charles.

Pour cinq soirées—Mercredi et Samedi à la Matinée:

LAWRENCE BARRETT, secondé par Mr JOHN W. NORTON, dans les tragédies de Shakspeare.

Vendredi—Bénéfice d'adieu de Mr BARRETT. Dimanche, 5 décembre—

Buffalo Bill Combination.

23nov—

Une grande Foire

—Sera tenue par—

Les Dames du Aid and Sewing Society de la Nouvelle-Orléans.

Au bénéfice de L'INFIRMERIE TOURO, A LA SALLE GRUNEWALD.

Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi, 6, 7, 8, 9 et 11 décembre.

Admission vingt-cinq cents. 23novau11 déc

GYMNASE DES DAMES.

Institut calisthénique et orthopédique,

Sous la direction immédiate de MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $10, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir. 16nov—1an.

La célèbre Mme LEONCE

A l'honneur d'annoncer son retour d'Europe. Elle donnera ses consultation et dira le passé, le présent et l'avenir. Soins particuliers sur les tracas de famille, mariages et billets de loterie.

Les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance peuvent traiter par lettre franco, poste office, box 1270. Résidence office, 135 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse. 6nov—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 112 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 6 à 8 heures. 28mars—1an

Notice.

J'INFORME respectueusement mes amis et mes habitués, ainsi que le public en général, que j'ai pris la BUVETTE attachée au Théâtre des Variétés, et que durant la saison elle sera pourvue

Des mêmes qualités de vins et de liqueurs que l'on sert au St-Charles Exchange.

3nov—1m CHARLES LACOUME

MR. J. SAGET,

No 198 rue de Chartres, entre Ste-Anne et Madison.

INFORME ses amis et connaissances qu'il vient de recevoir un grand assortiment d'armes de chasse, de son modèle, se chargeant par la culasse et à baguette, par le steamer Oberon. Ces armes sont comme toujours de première garantie, qu'il offre à très bas prix. 6nov—1m

TOUX, RHUMES, ASTHME.

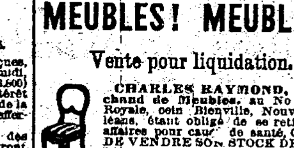

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et vendu par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—2m V.D.Ma.

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

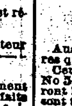

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS D'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS D'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche, 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nile-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir leur ordre à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau....$5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau....$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an H. CABAUD.

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nile-Orléans et de la Louisiane. J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,

20 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Founland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, [illegible] Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans. JULES TARDOS, Jr.

8avril— No 71 rue Tchoupitoulas.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

Le SAMEDI

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans, Louisiane. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à....$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nile-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus. 15mai—

LEON QUEYROUZE. CHARLES BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins No [illegible] Coin Vieille-Levée et Bienville, 17 juil 75—1an Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

FACTORS AND TRADERS' INSURANCE COMPANY,

37 ....rue Carondelet.......37

Actif, 30 avril 1875: $1,486,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood,	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lytt Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm. C. Raymond,
I. L. Warren,	Jas. S. Prestidge,
E. T. Buckner,	Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. B. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan
	B. F. Eshleman.

5 sept—3m

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster	J. Kohn,	R. F. Theurer,
G. H. Braughn,	Geo. Binder,	P. Thormachlen,
H. Curtius,	G. L. L. Mayer,	J. Voelkel,
C. Dol Bondio,	H. Oertling,	Frank Vattar,
P.W. Dielmann,	H. Redwitz,	J. J. Wockerling
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Grunewald,	Thomas Schorr,	H. Zuberbier,
J. Hassinger,	H. Schultz.	F. M. Ziegler.

8 juin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	A. B. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
B. Saloy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally.
	A. Chiapella.

1fév—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL....$300,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS:—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 76—1an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART, Président.

CHAS. KILSHAW, Trésorier. 26mars75—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà, et alloue un intérêt de 6 pour cent [illegible]

Tous les dépôts sont payables à demande. 1er mars 75—1an

$10 placées maintenant, $1,000

d'après vos moyens $10, $25, $100, $1,000 en privilèges d'actions.

LE bénéfice est souvent de 10 à 15 fois la somme placée, tous les trente jours, sans autres risques que le placement, ainsi que nous l'expliquons dans notre livre et notre rapport financier hebdomadaire que nous envoyons gratis, qui donne les variations et les prix quotidiens du

NEW-YORK STOCK EXCHANGE,

et l'état général du marché monétaire de New York.

ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.Y. 21oct—

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous la recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No [illegible] de la rue Baronne,
Stephen Kranes, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 291 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gen. Taylor et Magasins.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 358 rue du Camp.
A. J. Wickes, 103 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades
Eugène Krath, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villeré.
George [illegible], 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 96 rue Galennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman, grocer, 364 rue des Magasins.

18 mars—1 an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 36 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississipi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivant:

ALLEMAND, (Mme Fritz)—AUROIRE, (François)—BARRÈ, (Désiré)—BERTHELOT, (Léon)—BIDION, (Germain)—BOGEY, (Claude)—BOISSIÈRE, (Jules Henri)—CALLEGARI, (Mme née Rebouchi)—CAUSSE, (M.)—COUME, (Jeanne Marie)—DAIGNEAU, (Isaac)—DAYROT, (Jean Marie)—DEPRANDE, (Vve née Brun)—DEPRÉ, (Louis Joseph Honoré)—DESMONTS, (Anatole)—DUCASSE, (Marie Mathilde)—DUGAST, (Laure Adelina)—FAURE, (Alfred)—FRANCELINI, (Mlle Salmon)—GAVOUE, (Victor)—GENTET, (Georges)—GONTHIER, (Achille Charles Louis)—JANNET, (Jean)—JACQUET, (Jean)—JARRIAT, (Claude François)—KEIFFER, (Justin)—LAUVERJAC, (Joseph)—LOMBARD, (Blaise Félix Antoine)—LORIN, (Joseph)—MASSET, (Jules)—MELIS, (Pierre)—MEYER, (J. J.)—MILLER, (Mr.)—MIRAILLAT, (Joseph) ORY, (Charles)—PRÉVOST, (Toussaint, Jean-Marie)—PORTE, (Jean)—REDON, (Claudius et James)—RIVOIRE, (Charles)—SARRAT, (Auguste)—STOUDE, (Francis)—TIBLIER, (Laurent et Jean Baptiste)—VERGERON, (Joseph Lanverjac)—VIGUALET, (Marcel)—VIDAL, (Charles).

Ce 18 Novembre 1875, Le Consul gérant,

VICOMTE PAUL D'ABZAC. 18nov—

Charbon! Charbon!! Charbon!!

COAL

H. C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—5m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)

COAL MARCHAND DE CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au plus bas prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—6m

VENTES JUDICIAIRES.

Elizabeth Magee et al. vs. Joseph M. Anguera.

CINQUIÈME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6778.—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI six de décembre 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Quatre bagues en diamant, une épinglette en diamant, deux bagues, un dé en or, quatre chaînes en or, quatre épinglettes en or, cinq boucles en or, quelques pièces or et argent, &c, six fourchettes en argent, onze grandes cuillers en argent, 11 petites do do, une douzaine de cuillers à dessert en argent, 7 cuillers à thé, en argent, une corbeille en argent, une coupe en argent et une soucoupe.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 23nov—3t

William Solomon vs. Jacques Estoup.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 43,772.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le SAMEDI, quatre de décembre 1875, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux ci après désignés, à la vente publique et adjudication de

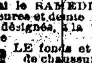

LE fonds et l'installation d'un magasin de chaussures, situé à l'angle des rues Dryades et Thalie dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 23nov—3t.

Elizabeth Magee & al. vs. Joseph M. Anguera.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans, Nos 6,779.—En vertu d'un writ de Fieri Facias, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, Six (6) de Décembre 1875, à 10 1/2 heures du matin, à mon entrepôt, Nos 23 et 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets transportés de la maison située à l'angle des rues Clio et des Remparts, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 23nov—3t

1876.

L'EXPOSITION AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. E. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING.

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques [illegible] dominent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud. Ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à SAMUEL MULLEN, Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2 oct—3 m—t: 1.21.

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend si commune la faiblesse des nerfs—maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie ou les crises,

augmente avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'ivrognerie.

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de Syricum et des pilules toniques un véritable trésor, car ils détruisent le désir, rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.

Agents pour la vente en gros:

E. J. HART & CO., Nouvelle-Orléans, La. COLLINS BROS., St Louis, Mo. JOHN D. PARK, Cincinnati, Ohio. Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROPS, Boston, Mass. 3 juil—1 an.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nile-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité—et les provisions au No 68 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nile-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 67 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 21 Camp.
JNO. I. ADAMS, 67 rue Peters.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
J. O. FOTTS, Secrétaire.

1 juin—

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

400 caisses bottes, souliers et brodequins.

250 douzaines souliers fins de Philadelphie et Cincinnati.

PAR E. ROGER & CO., Hy. Samory, encanteur—JEUDI, le 2 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue Decatur, (anciennement Vieille-Levée.)

400 caisses bottes, souliers et brodequins.

250 douzaines souliers fins de Philadelphie et Cincinnati,

comprenant un bel assortiment de marchandises convenables pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 2 déc—

PAR D. E. MORPHY & SON

CLOUS! CLOUS! CLOUS!

PAR D. E. MORPHY & SON.—A. E. Morphy, encanteur. Il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, JEUDI, 2 décembre 1875, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 108 et 110 rue des Magasins.

89 barillets clous de grosseurs assorties.
30 douzaines attelles.

Conditions—Comptant. 2 déc—

Quincaillerie, Coutellerie, Limes, &c.

PAR D. E. MORPHY & SON—A. E. Morphy encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 4 décembre 1875, à 11 heures du matin, à la salle d'encan, Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—

Une grande facture de quincaillerie, coutellerie, serrures, &c., &c. Le stock mérite l'attention des acheteurs.

Conditions—Comptant. 2 déc—

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Gages non rachetés au bureau du coin des rues Toulouse et Royale.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No 46 du Passage de la Bourse.—MERCREDI, 1er décembre, et les jours suivants, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au coin des rues Royale et Toulouse—

Tous les gages non rachetés au susdit bureau—comprenant une grande et riche collection de diamants; montres en or et en argent, des plus célèbres fabriques anglaises, suisses, françaises et américaines; chaînes et châtelaines en or, bagues et épinglettes en or, lorgnettes, revolvers, fusils, argenterie, plaqué, tableaux à l'huile, gravures; machines à coudre, des premières fabriques, telles que Singer, Wheeler & Wilson, Elias Howe, Stoat, Grover & Baker; pendules françaises, anglaises et américaines, linge et une liste d'articles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant.

N. B.—Cette vente est péremptoire; elle mérite l'attention des marchands de la ville et de la campagne. Tous les articles seront garantis au moment de la vente; on donnera aux acquéreurs vingt-quatre heures pour les rendre s'ils ne sont pas ce qu'on les aura déclarés être. 24nov—

PAR O. VALETON.

Habitation de valeur, pour la culture de la canne, du riz et des oranges, dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à 38 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans.

PAR O. VALETON, encanteur.—Bureau, Nos 23 et 25 de la rue des Magasins.—VENDREDI, 17 décembre, à midi, il sera offert en vente publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane,—

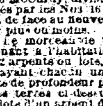

TROIS MORCEAUX DE TERRE de grande valeur, particulièrement adaptés à la culture des cannes, du riz et des oranges, divisés en 42 lots, et formant une grande portion de l'habitation Oakland, située à environ 38 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ces terres sont bornées par l'habitation Myrthe Grove, appartenant au Dr. Wilkinson, et par l'habitation Deer Range, appartenant à Mr Dougherty.

1° Le morceau de terre, dite portion du haut, touchant à l'habitation Myrthe Grove, est divisé en 12 arpents ou lots et désignés par les Nos 1 à 13, ayant chacun un arpent de face au fleuve par 40 arpents de profondeur plus ou moins.

2° Le morceau de terre, dite portion du milieu, séparé du lot No 13 par une terre appartenant à Mme McCurdy, divisé en 4 arpents ou lots et désignés par les Nos 16 à 19, ayant chacun un arpent de face au fleuve, par 40 arpents de profondeur plus ou moins.

3° Le morceau de terre, dite portion du bas et attenant à l'habitation Deer Range divisé en 24 1/2 arpents ou lots, et désignés par les Nos 30 à 54 ayant chacun un arpent de face par 40 arpents de profondeur plus ou moins.

Les terres ci-dessus décrites seront vendues par lots d'un arpent de face sur 40 de profondeur plus ou moins, à l'exception du lot No 54 qui n'a que 80 pieds de face sur la même profondeur, plus ou moins. Le tout en conformité avec un plan dressé par C. Uncas Lewis, arpenteur, en date du 22 février 1875 et déposé en l'étude de A. D. Doriocourt, notaire public.

Termes et conditions—Un quart du prix de l'adjudication comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et portant intérêts au taux de 8 p. c. par an du jour de la vente au paiement final avec la clause éventuelle de 5 p. c. d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets. Les acquéreurs auront le privilège de payer leurs billets avant échéance en payant l'intérêt ajouté du jour de la vente à celui du payement.

Comme les fossés de dessèchement existants sur les dites terres sont légèrement diagonales aux lignes des dits lots, les actes de vente ne garantissent pas aux acquéreurs aucun privilège de dessèchement sur les autres terres avoisinantes.

Ces terres sont libres d'hypothèques et de taxes.

Les actes de ventes par devant H. D. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs. 25nov—

Dépôt du Bitter des Arabes,

73........Rue DECATUR........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire. 1sept—1an

ANT. CARRIÈRE O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux. 25sept—1an

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes....226
Femmes....62—soit 288

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes....135
Femmes....56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 85 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Banset, ainsi que messieurs Jas et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 149.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873	$177 85.	
Reçu en 12 mois (bal et cotisations)	1,287 75	[illegible]

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas	$189 40	
Secours en argent à divers nécessiteux	44 10	
Aux inondés de la Louisiane	50 00	
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00	
Location du bureau, employé	1,112 55	
Annonces, imprimés	75 55	1651 60
En caisse aujourd'hui, 12 décembre 1874		813 80

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance "Hope"

DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		100,522,06
Sur les risques d'incendie	80,029 96	
Sur les risques maritimes	14,363 80	
Sur les risques de rivières	6,128 23	100,522 [illegible]
Pertes payées dans la même période savoir		
Sur les risques d'incendie	25,256 34	
Sur les risques maritimes	8,825 07	
Sur les risques de rivières	190 11	33,271 72
		67,250 [illegible]
Moins cent remis aux as	7,215 84	
Taxes	7,920 77	
Réassurances	6,705 40	
Loyer	2,256 27	
Primes retournées	1,091 69	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,090 88	41,278
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		$5,836
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		86,063
Prêts sur gages		42,817
Effets pour primes à courte échéance		17,781
Actions de banque et autres actions		53,429
Biens fonciers		17,551
Primes en voie de perception		14,410
En banque		54,023
Total de l'actif		$275,886

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Figues de Naples! Fruits au jus!

Sardines, Cognac, etc.

En débarquement du vapeur NEW ORLEANS venant de New York et du navire JULIE ERNESTINE, de Bordeaux.

500 boîtes figues sèches de Naples.
100 caisses Fruits à l'eau-de-vie Cosnard.
50 .. au jus.
4 .. Truffes noires en 1/4 et 1/2 boites.
20 — véritable Bénédictine 1/2 blls.
350 .. 1/4 et 1/2 boîtes sardines à l'huile.
200 .. Vinaigre de vin blanc, Cessat Jeune.
50 barils et 10 biques do do
Cognac de la célèbre marque N. C. Meukow & Co., des années suivantes:
5 huitièmes Cognac 1874.
5 " 1872.
5 " 1868.
5 " 1865.
5 " 1860.
2 " 1858.
75 caisses Eagle, une, deux et trois étoiles, à vendre en magasin ou en douane, par PAUL GELPI & BRO. 41 rue Vieille-Levée ou Decatur.

Seuls agents pour le Sud de la marque A. C. Meukow & Cie. 2nov—

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, valises, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex. Levy, encanteur.—JEUDI, 2 du courant, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 35 de la rue des Magasins, il sera vendu—

Un magnifique assortiment de Habillements d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons; habits, pantalons, pardessus, talmas et gilets de dessous, de tous genres et modèles.

Un choix complet de Lingerie, chapeaux, casquettes, parapluies, valises, &c.

Conditions à la vente. 2déc—

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

Vente sans réserve pour cause de liquidation.

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI 2 décembre 1875, il sera vendu à 11 heures du matin, rue de la Vertu, entre Champs Elysées et Français, près de l'hôpital Luzenberg—La vacherie de Mr Jean Daure se composant de—

12 jolies vaches laitières avec veaux et au moment de mettre bas.
1 cheval de premier ordre.
1 charette à lait—Les bidons, baquets, &c.
1 lot de volailles.

Les personnes auxquelles il est dû pourront acheter pour le montant de leurs réclamations.

La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.

Dans le cas où les achats faits par les créanciers absorberaient le comptant que devrait recevoir l'encanteur, les dits créanciers devenant acheteurs, devront tenir compte et payer à l'encanteur au pro rata, la commission et les frais occasionnés par la vente.

Conditions—Comptant. 3nov—

Propriété rue Craps, près de l'Esplanade, No 264.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 4 décembre, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 30 pieds français de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison de deux chambres et cuisine. Une autre maison dans l'intérieur du terrain ayant 4 autres chambres, deux citernes, puits, latrines doubles, &c., &c., le tout divisé en deux locations.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an en billet portant 8 p. c. d'intérêt de date, et hypothèque.

Acte de vente par devant O. Drouet, Not. Pub. aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1875 payables en 1876 ainsi que le dessèchement en sus du prix d'adjudication.

L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage. 23nov—

Vente sans aucune réserve d'une jolie résidence sur la Grande Route St-Jean près de la station des chars de la rue Dumaine vis-à-vis de la demeure du juge Duvigneaud.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 4 décembre 1875, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 60 pieds de face à la Grande Route St-Jean, sur une profondeur de 117 pieds ou plus; ensemble une maison haute couverte en ardoises, ayant huit chambres et galeries de chaque côté haut et bas. Un grand hangar couvert en ardoises, poulailler, latrines, deux citernes, &c., &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an en un billet portant 8 p. c. d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente par devant O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1875 payables en 1876, ainsi que le dessèchement en sus du prix d'adjudication.

Cette propriété est située dans une des parties les plus élevées du coteau.

25nov—25,26,27—déc 2,3,4

PAR R. M. MONTGOMERY.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur. [illegible] pour hommes, dames, fillettes et enfants.

Faillites.

Le fonds d'une maison en gros, à l'encan. Vente importante pour le commerce et pour le public.

Plus de $174,000 de marchandises sèches étrangères et américaines à l'encan.

Grande vente de faillite, de marchandises sèches, au vaste Magasin No 100 de la rue du Canal, entre les rues Camp et St-Charles.

Il sera vendu, à partir de MARDI, 2 novembre 1875,

Une grande consignation de marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant: draps anglais, français, allemands et écossais, de toutes nuances et couleurs, [illegible] Beavers Forbes, [illegible] Esquimaux, chinchillas, étoffes à gilets de dessous, à manteaux, [illegible] ottomans, dentelle et autres châles fashionables.

Une grande variété d'étoffes à robes, [illegible] popelines d'Irlande et de Lyon, [illegible] mousselines [illegible] importées, alpagas, [illegible]

Un assortiment, très riche et rare, de [illegible] Lyon, velours, valenciennes et [illegible] cotons blancs et cotons écrus, large d'une à trois yardes. Un beau choix de couvertures anglaises et américaines, [illegible] gants, &c., pour dames, messieurs et enfants. Un stock choisi de tapis velours, Bruxelles, Axminster, Ingrain, tapisserie, devant de cheminées, &c., &c., de qualités moyennes et des qualités les plus fines, importées; [illegible] une variété d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer.

La vente aura lieu tous les jours jusqu'à ce que le stock entier soit vendu. Le stock sera vendu—au comptant—sans réserve et en lots au gré des acheteurs.

Heures de vente: [illegible] heures du matin, 2 heures de l'après-midi et 7 heures et demie du soir.

25oct—2 n.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
261 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
318 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*518 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.